

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 29 février 2024

États de la situation financière (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023 (note 1)

	29 février 2024	31 août 2023
Actif		
Actif courant		
Placements – position acheteur (actifs financiers non dérivés) (notes 2 et 3)	516 093 \$	512 220 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	16 392	15 758
Marge	43 299	93 139
Intérêts à recevoir	289	398
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	5 052	168
Montant à recevoir à l'émission de parts	721	377
Actifs dérivés	20 218	22 652
Total de l'actif	602 064	644 712
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	40	168
Montant à payer au rachat de parts	1 143	2 297
Passifs dérivés	19 433	21 702
Total du passif	20 616	24 167
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	581 448 \$	620 545 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série A	34 995 \$	37 704 \$
Série F	21 383 \$	24 063 \$
Série O	525 070 \$	558 778 \$
Série S	– \$	– \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 6)		
Série A	9,98 \$	9,05 \$
Série F	10,32 \$	9,31 \$
Série O	10,56 \$	9,49 \$
Série S	9,63 \$	8,78 \$

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 5 octobre 2018 (désignée la date de création).

	Date de début des activités
Série A	9 octobre 2018
Série F	22 octobre 2018
Série O	22 octobre 2018
Série S	22 octobre 2018

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

États du résultat global (non audité) (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	29 février 2024	28 février 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	14 954 \$	22 868 \$
Revenu de dividendes	22	696
Profit (perte) sur dérivés	20 346	(12 343)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(57 013)	(6 189)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	1 078	(7 138)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	84 705	(24 111)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	64 092	(26 217)
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	465	3 344
Revenu tiré du prêt de titres ±	-	8
	465	3 352
Charges (note 7)		
Frais de gestion ±±	419	670
Frais d'administration fixes ±±±	48	86
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	-	-
Coûts de transaction ±±±±	520	2 054
Retenues d'impôt (note 8)	3	219
	990	3 029
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	-	-
	990	3 029
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	63 567	(25 894)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (à l'exclusion des distributions)		
Série A	3 596 \$	(1 730) \$
Série F	2 290 \$	(1 542) \$
Série O	57 681 \$	(22 622) \$
Série S	-	-
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par série		
Série A	3 859	5 434
Série F	2 269	5 840
Série O	53 360	108 621
Série S	-	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Série A	0,92 \$	(0,31) \$
Série F	1,01 \$	(0,27) \$
Série O	1,09 \$	(0,20) \$
Série S	0,85 \$	(0,42) \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2m)

	29 février 2024		28 février 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	-	-	12 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	-	-	(1)	(8,3)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	-	-	(3)	(25,0)
Revenu tiré du prêt de titres	- \$	-	8 \$	66,7

±± Taux maximums des frais de gestion facturables (note 7)

Série A	1,70 %
Série F	0,70 %
Série O	s. o.
Série S	0,70 %

±±± Frais d'administration fixes (note 7)

Série A	0,15 %
Série F	0,15 %
Série O	s. o.
Série S	0,15 %

±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 9 et 10)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	130	1 344
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	129	1 329
Payé à CIBC World Markets Corp.	-	-
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	-	-
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	-	-

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	-	3

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	Parts de série A		Parts de série F		Parts de série O		Parts de série S	
	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023	29 février 2024	28 février 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	3 596 \$	(1 730) \$	2 290 \$	(1 542) \$	57 681 \$	(22 622) \$	– \$	– \$
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	1 686	2 602	2 336	5 531	14 187	51 486	–	–
Montant payé au rachat de parts	(7 991)	(11 653)	(7 306)	(29 529)	(105 576)	(685 949)	–	–
	(6 305)	(9 051)	(4 970)	(23 998)	(91 389)	(634 463)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(2 709)	(10 781)	(2 680)	(25 540)	(33 708)	(657 085)	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	37 704	54 960	24 063	68 235	558 778	1 399 614	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	34 995 \$	44 179 \$	21 383 \$	42 695 \$	525 070 \$	742 529 \$	– \$	– \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 6)								
Aux 29 février 2024 et 28 février 2023								
Solde au début de la période	4 167	5 845	2 584	7 129	58 904	144 858	–	–
Parts rachetables émises	179	280	234	584	1 389	5 392	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
	4 346	6 125	2 818	7 713	60 293	150 250	–	–
Parts rachetables rachetées	(839)	(1 255)	(747)	(3 114)	(10 590)	(71 376)	–	–
Solde à la fin de la période	3 507	4 870	2 071	4 599	49 703	78 874	–	–

Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 8)

En décembre 2023, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043
48 507	128 382

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers)

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 28 février 2023 (note 1)

	29 février 2024	28 février 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	63 567 \$	(25 894) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(465)	(3 344)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	57 013	6 189
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(84 705)	24 111
Achat de placements	(2 132 888)	(5 431 536)
Produits de la vente de placements	2 151 860	6 121 580
Marge	49 840	16 626
Intérêts à recevoir	109	1 071
	104 331	708 803
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	17 865	58 160
Montant payé au rachat de parts	(122 027)	(731 280)
	(104 162)	(673 120)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	169	35 683
Perte (profit) de change sur la trésorerie	465	3 344
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	15 758	(20 703)
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	16 392 \$	18 324 \$
Intérêts reçus	15 063 \$	23 939 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	22 \$	696 \$

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024

Titre				Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS INTERNATIONALES							
États-Unis							
Macquarie Bank Limited, London Branch – Index-Linked Note – The Macquarie 7x Leveraged Dynamic Carry Bull / Bear Commodities Spread Index				100 000	13 693	13 584	
					13 693	13 584	2,4 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES					13 693	13 584	2,4 %
TOTAL DES ACTIONS					13 693	13 584	2,4 %
Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
Brésil							
République fédérative du Brésil	10,00 %	2027/01/01	série F, BRL	14 995 000	3 196	4 087	
République fédérative du Brésil		2027/07/01	coupon zéro, BRL	5 230 000	1 034	1 034	
					4 230	5 121	0,9 %
Colombie							
République de Colombie	6,00 %	2028/04/28	série B, COP	10 105 200 000	2 907	3 136	
					2 907	3 136	0,5 %
Indonésie							
République d'Indonésie	7,00 %	2027/05/15	série FR59, IDR	11 500 000 000	1 009	1 011	
					1 009	1 011	0,2 %
Afrique du Sud							
République sud-africaine	8,00 %	2030/01/31	série 30, ZAR	85 351 000	6 478	5 485	
République sud-africaine	8,88 %	2035/02/28	série 2035, ZAR	45 728 000	2 528	2 684	
					9 006	8 169	1,4 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					17 152	17 437	3,0 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					17 152	17 437	3,0 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					30 845	31 021	5,4 %
PLACEMENTS À COURT TERME (note 12)							
Banner Trust	5,29 %	2024/04/23	billet à escompte	5 000 000	4 936	4 962	
Bay Street Funding Trust	5,46 %	2024/03/28	billet à escompte	3 700 000	3 635	3 685	
Bay Street Funding Trust	5,46 %	2024/04/10	billet à escompte	1 000 000	982	994	
Bay Street Funding Trust	5,49 %	2024/04/26	billet à escompte	2 925 000	2 862	2 901	
Bay Street Funding Trust	5,63 %	2024/05/07	billet à escompte	1 625 000	1 580	1 609	
Bay Street Funding Trust	5,39 %	2024/06/04	billet à escompte	2 000 000	1 965	1 973	
Bay Street Funding Trust	5,29 %	2024/06/25	billet à escompte	2 000 000	1 966	1 967	
Bay Street Funding Trust	5,45 %	2024/08/07	billet à escompte	8 000 000	7 788	7 815	
Canadian Master Trust	5,49 %	2024/04/17	série A, billet à escompte	10 000 000	9 777	9 931	
Canadian Master Trust	5,26 %	2024/05/07	série A, billet à escompte	6 000 000	5 922	5 943	
Canadian Master Trust	5,50 %	2024/05/09	billet à escompte	12 900 000	12 615	12 769	
Canadian Master Trust	5,26 %	2024/05/10	série A, billet à escompte	18 000 000	17 760	17 821	
Central 1 Credit Union	5,24 %	2024/03/21	billet à escompte	2 000 000	1 975	1 994	
Central 1 Credit Union	5,18 %	2024/03/26	billet à escompte	4 990 000	4 951	4 972	
Central 1 Credit Union	5,27 %	2024/05/21	billet à escompte	200 000	195	198	
Clarity Trust	5,44 %	2024/03/27	série A, billet à escompte	6 200 000	6 085	6 176	
Clarity Trust	5,56 %	2024/05/30	série A, billet à escompte	5 750 000	5 596	5 673	
Enbridge Gas Inc.	5,21 %	2024/03/07	billet à escompte	12 000 000	11 963	11 990	
Enbridge Gas Inc.	5,23 %	2024/03/14	billet à escompte	3 500 000	3 493	3 494	
Enbridge Pipelines Inc.	5,21 %	2024/03/11	billet à escompte	3 700 000	3 689	3 695	
Banque Equitable	5,23 %	2024/03/07	billet de dépôt au porteur	4 000 000	3 980	3 997	
Fusion Trust	5,34 %	2024/03/27	série A, billet à escompte	20 200 000	19 834	20 123	
Fusion Trust	5,44 %	2024/04/01	série A, billet à escompte	2 000 000	1 964	1 991	
Fusion Trust	5,54 %	2024/06/11	série A, billet à escompte	11 900 000	11 581	11 721	
Glacier Credit Card Trust	5,61 %	2024/04/16	billet à escompte	2 200 000	2 150	2 185	
Honda Canada Finance Inc.	5,27 %	2024/03/01	billet à escompte	5 000 000	4 938	5 000	
Honda Canada Finance Inc.	5,21 %	2024/05/13	billet à escompte	12 000 000	11 850	11 877	
Inter Pipeline (Corridor) Inc.	5,45 %	2024/03/06	billet à escompte	4 400 000	4 341	4 397	
King Street Funding Trust	5,46 %	2024/03/28	billet à escompte	3 500 000	3 438	3 486	
King Street Funding Trust	5,17 %	2024/04/15	billet à escompte	5 500 000	5 465	5 465	
King Street Funding Trust	5,63 %	2024/05/07	billet à escompte	1 100 000	1 070	1 089	
King Street Funding Trust	5,41 %	2024/07/10	billet à escompte	27 600 000	26 986	27 078	
King Street Funding Trust	5,45 %	2024/08/07	billet à escompte	3 000 000	2 920	2 931	
King Street Funding Trust	5,43 %	2024/08/08	billet à escompte	4 000 000	3 895	3 907	
Lakeshore Trust	5,57 %	2024/04/02	billet à escompte	11 100 000	10 850	11 047	
Lakeshore Trust	5,23 %	2024/05/24	billet à escompte	2 850 000	2 815	2 816	
Lakeshore Trust	5,50 %	2024/07/23	billet à escompte	13 000 000	12 655	12 726	
Lakeshore Trust	5,47 %	2024/08/13	billet à escompte	9 000 000	8 762	8 784	
Merit Trust	5,64 %	2024/03/21	billet à escompte de premier rang	9 700 000	9 436	9 671	
Merit Trust	5,51 %	2024/05/03	billet à escompte de premier rang	11 500 000	11 246	11 393	
Merit Trust	5,27 %	2024/06/19	billet à escompte de premier rang	12 700 000	12 486	12 502	
Merit Trust	5,50 %	2024/07/09	billet à escompte de premier rang	4 500 000	4 380	4 415	
Banque Nationale du Canada	4,95 %	2024/03/01	dépôt à terme	6 850 000	6 850	6 851	
Plaza Trust	5,58 %	2024/03/19	billet à escompte	5 000 000	4 865	4 987	
Plaza Trust	5,60 %	2024/03/20	billet à escompte	5 000 000	4 865	4 986	
Plaza Trust	5,12 %	2024/04/03	billet à escompte	2 985 000	2 970	2 971	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 29 février 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Plaza Trust	5,58 %	2024/05/29	billet à escompte	8 000 000	7 786	7 894	
Prime Trust	5,39 %	2024/04/19	billet à escompte de premier rang	3 250 000	3 194	3 227	
Prime Trust	5,47 %	2024/07/17	billet à escompte de premier rang	2 000 000	1 947	1 960	
Pure Grove Funding	4,83 %	2024/03/26	billet à escompte	26 800 000	26 192	26 701	
Reliant Trust	5,60 %	2024/03/19	billet à escompte	7 000 000	6 811	6 981	
Reliant Trust	5,68 %	2024/04/22	billet à escompte	2 500 000	2 432	2 480	
Reliant Trust	5,64 %	2024/05/08	billet à escompte	8 200 000	7 976	8 117	
Reliant Trust	5,27 %	2024/06/26	billet à escompte	5 150 000	5 062	5 065	
Ridge Trust	5,60 %	2024/05/29	billet à escompte	10 000 000	9 729	9 868	
Ridge Trust	5,31 %	2024/07/25	billet à escompte	9 400 000	9 202	9 205	
Storm King Funding Trust	5,53 %	2024/03/05	billet à escompte	2 400 000	2 356	2 399	
Storm King Funding Trust	5,42 %	2024/03/19	billet à escompte	6 400 000	6 285	6 383	
Storm King Funding Trust	5,42 %	2024/03/22	billet à escompte	6 700 000	6 580	6 680	
Storm King Funding Trust	5,47 %	2024/08/13	billet à escompte	18 500 000	18 010	18 056	
Crédit VW Canada Inc.	5,26 %	2024/03/21	billet à escompte	24 000 000	23 897	23 931	
Zeus Receivables Trust	5,68 %	2024/04/22	billet à escompte de premier rang	1 500 000	1 459	1 488	
Zeus Receivables Trust	5,64 %	2024/05/08	billet à escompte de premier rang	23 000 000	22 373	22 766	
Zeus Receivables Trust	5,68 %	2024/04/09	billet à escompte	5 000 000	4 863	4 971	
Zeus Receivables Trust	5,51 %	2024/04/19	billet à escompte	8 000 000	7 823	7 942	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					480 304	485 072	83,4 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(46)		
TOTAL DES PLACEMENTS					511 103	516 093	88,8 %
¹⁻⁹ Marge (note 11)						43 299	7,5 %
Actifs dérivés						20 218	3,5 %
Passifs dérivés						(19 433)	(3,3) %
Autres actifs, moins les passifs						21 271	3,7 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						581 448	100,0 %

¹⁻⁹ Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – options

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Options de vente position acheteur						
Indice S&P 500	2024/03/16	4 000,00 USD	33	3 300	46	2
Indice S&P 500	2024/03/16	3 900,00 USD	10	1 000	36	1
Indice S&P 500	2024/03/16	4 520,00 USD	1	100	14	–
Indice S&P 500	2024/03/16	4 130,00 USD	23	2 300	16	2
Indice S&P 500	2024/03/16	5 070,00 USD	4	400	20	17
Indice S&P 500	2024/03/29	4 775,00 USD	100	10 000	399	97
Indice S&P 500	2024/04/20	4 190,00 USD	20	2 000	21	10
Indice S&P 500	2024/04/20	4 080,00 USD	30	3 000	40	12
Indice S&P 500	2024/04/20	3 780,00 USD	6	600	7	2
Indice S&P 500	2024/05/18	3 900,00 USD	8	800	8	5
Indice S&P 500	2024/05/18	4 225,00 USD	39	3 900	75	39
Indice S&P 500	2024/06/22	4 550,00 USD	1	100	21	3
Indice S&P 500	2024/06/22	4 425,00 USD	4	400	87	10
Indice S&P 500	2024/06/22	4 960,00 USD	4	400	63	39
Indice S&P 500	2024/09/21	4 525,00 USD	4	400	122	28
Indice S&P 500	2024/09/21	4 600,00 USD	1	100	26	8
Indice S&P 500	2024/12/21	4 625,00 USD	1	100	32	13
Indice S&P 500	2024/12/21	4 800,00 USD	20	2 000	519	339
					1 552	627
Options d'achat position acheteur						
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2024/03/21	21,00 USD	116	11 600	27	3
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2024/04/18	21,00 USD	141	14 100	29	11
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2024/05/23	20,00 USD	141	14 100	29	21
Indice S&P 500	2024/03/16	5 200,00 USD	22	2 200	17	28
Indice S&P 500	2024/04/20	5 325,00 USD	20	2 000	13	42
Indice S&P 500	2024/05/18	5 525,00 USD	26	2 600	18	27
					133	132
Total – position acheteur					1 685	759
Options de vente position vendeur						
Alphabet Inc., catégorie C	2024/04/20	130,00 USD	(27)	(2 700)	(6)	(5)
Amazon.com Inc.	2024/03/16	140,00 USD	(19)	(1 900)	(5)	–
Amgen Inc.	2024/04/20	265,00 USD	(13)	(1 300)	(5)	(7)
Arista Networks Inc.	2024/04/20	240,00 USD	(15)	(1 500)	(12)	(4)
Blackstone Inc.	2024/03/16	110,00 USD	(24)	(2 400)	(6)	–
Boeing Co. (The)	2024/03/16	195,00 USD	(13)	(1 300)	(6)	(2)
Cadence Design Systems Inc.	2024/04/20	265,00 USD	(13)	(1 300)	(8)	(3)
Cigna Corp.	2024/03/16	280,00 USD	(9)	(900)	(4)	–
Crown Castle International Corp.	2024/03/16	100,00 USD	(27)	(2 700)	(6)	(1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Digital Realty Trust Inc.	2024/03/16	130,00 USD	(21)	(2 100)	(6)	(1)
Digital Realty Trust Inc.	2024/04/20	120,00 USD	(28)	(2 800)	(5)	(2)
Eli Lilly and Co.	2024/03/16	570,00 USD	(4)	(400)	(5)	–
Freeport-McMoRan Inc.	2024/04/20	35,00 USD	(100)	(10 000)	(11)	(10)
IDEXX Laboratories Inc.	2024/03/16	480,00 USD	(5)	(500)	(4)	(2)
Intel Corp.	2024/03/16	43,00 USD	(62)	(6 200)	(7)	(9)
MetLife Inc.	2024/04/20	65,00 USD	(56)	(5 600)	(6)	(5)
Microchip Technology Inc.	2024/03/16	82,50 USD	(33)	(3 300)	(7)	(7)
Netflix Inc.	2024/03/16	435,00 USD	(6)	(600)	(7)	–
NXP Semiconductors NV	2024/03/16	200,00 USD	(13)	(1 300)	(7)	(1)
O'Reilly Automotive Inc.	2024/04/20	990,00 USD	(3)	(300)	(4)	(2)
PayPal Holdings Inc.	2024/04/20	52,50 USD	(66)	(6 600)	(9)	(4)
Qualcomm Inc.	2024/04/20	140,00 USD	(25)	(2 500)	(9)	(3)
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	2024/04/20	900,00 USD	(4)	(400)	(6)	(4)
Indice S&P 500	2024/03/16	4 540,00 USD	(6)	(600)	(33)	(1)
Indice S&P 500	2024/03/16	4 560,00 USD	(11)	(1 100)	(70)	(2)
Indice S&P 500	2024/04/20	4 675,00 USD	(10)	(1 000)	(63)	(14)
Indice S&P 500	2024/04/20	4 480,00 USD	(6)	(600)	(37)	(5)
Indice S&P 500	2024/05/18	4 830,00 USD	(13)	(1 300)	(112)	(57)
Indice S&P 500	2024/05/18	4 725,00 USD	(8)	(800)	(47)	(26)
Indice S&P 500	2024/12/21	4 300,00 USD	(16)	(1 600)	(198)	(131)
ServiceNow Inc.	2024/04/20	690,00 USD	(5)	(500)	(10)	(4)
Sherwin-Williams Co. (The)	2024/04/20	290,00 USD	(12)	(1 200)	(5)	(1)
TE Connectivity Ltd.	2024/04/20	135,00 USD	(27)	(2 700)	(8)	(4)
UnitedHealth Group Inc.	2024/03/16	480,00 USD	(5)	(500)	(3)	(3)
Verizon Communications Inc.	2024/04/20	38,00 USD	(95)	(9 500)	(5)	(6)
Walt Disney Co. (The)	2024/03/16	85,00 USD	(31)	(3 100)	(4)	–
Zoetis Inc.	2024/03/16	180,00 USD	(15)	(1 500)	(6)	(1)
					(752)	(327)
Options d'achat position vendeur						
Indice S&P 500	2024/03/02	5 045,00 USD	(14)	(1 400)	(32)	(94)
Indice S&P 500	2024/03/09	5 125,00 USD	(14)	(1 400)	(58)	(37)
Indice S&P 500	2024/03/16	4 970,00 USD	(11)	(1 100)	(54)	(207)
Indice S&P 500	2024/04/20	5 070,00 USD	(10)	(1 000)	(51)	(155)
Indice S&P 500	2024/05/18	5 260,00 USD	(13)	(1 300)	(60)	(98)
Indice S&P 500	2024/12/21	5 400,00 USD	(16)	(1 600)	(219)	(407)
					(474)	(998)
Total – position vendeur					(1 226)	(1 325)
Actifs et passifs dérivés – options					459	(566)

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 12)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
Positions acheteur							
11 106 916	100 oz d'or	avril 2024	40	USD	2 046,00	11 154 144	47
13 808 433	Obligation du gouvernement du Japon Mini à 10 ans	mars 2024	104	JPY	146,67	13 767 903	(41)
11 061 930	Taux Euribor à 3 mois	décembre 2024	31	EUR	97,31	11 025 022	(37)
11 058 499	SOFR à 3 mois	mars 2025	34	USD	95,86	11 016 665	(42)
11 070 913	SONIA à 3 mois	mars 2025	27	GBP	95,74	11 043 267	(28)
11 357 941	Acceptations bancaires de 90 jours	décembre 2024	13	AUD	99,04	11 354 805	(3)
18 319 996	Indice ASX SPI 200	mars 2024	109	AUD	7 621,10	18 413 506	94
11 194 458	Obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans	mars 2024	112	AUD	113,30	11 363 657	169
10 994 363	acceptations bancaires	décembre 2024	46	CAD	95,60	10 979 625	(15)
611 532	Contrats E-Mini sur indice Consumer Staples Select Sector	mars 2024	6	USD	751,00	611 206	–
889 183	Contrats E-Mini sur indice NASDAQ-100	mars 2024	2	USD	16 379,60	981 640	92
636 735	Contrat E-mini sur indice S&P Real Estate Select Sector	mars 2024	10	USD	187,67	650 075	13
14 528 638	Euro BTP	mars 2024	84	EUR	117,92	14 516 820	(12)
2 588 109	Euro-BOBL	juin 2024	15	EUR	117,63	2 590 969	3
8 718 250	Euro-BUND	juin 2024	45	EUR	132,08	8 730 000	12
1 922 723	Indice FTSE 100 Dividend – RDSA Withholding Contract	décembre 2024	453	GBP	247,76	2 405 749	483
14 732 689	Indice FTSE 100	mars 2024	115	GBP	7 478,14	15 024 968	292
6 538 545	Indice Taïwan FTSE	mars 2024	75	USD	1 605,95	6 581 499	43
14 480 641	Indice Mini Hang Seng de Hong Kong	mars 2024	500	HKD	16 707,98	14 258 785	(222)
2 588 672	Indice KOSPI 200	mars 2024	29	KRW	350,34	2 628 676	40
17 234 660	Indice Mini FTSE MIB	mars 2024	384	EUR	30 598,37	18 378 983	1 144
15 166 941	Indice Nifty 50	mars 2024	250	USD	22 351,16	15 058 936	(108)
21 104 124	Nikkei 225	mars 2024	91	USD	34 176,54	24 270 965	3 168
46 795 733	Obligation du gouvernement du Canada à 2 ans	juin 2024	454	CAD	103,07	46 818 750	23
21 564 855	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	juin 2024	140	USD	113,50	21 692 770	128
3 332 847	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	juin 2024	12	USD	102,32	3 334 518	2
24 109 075	Contrat E-Mini sur indice S&P 500 des États-Unis	mars 2024	71	USD	5 004,08	24 589 268	480
Positions vendeur							
(13 357 897)	Obligation du Trésor de l'Australie à 3 ans	mars 2024	(143)	AUD	105,89	(13 431 433)	(74)
(10 461 279)	Obligation à 30 ans Euro-BUXL	mars 2024	(54)	EUR	132,07	(10 547 286)	(86)
(5 578 064)	Euro-SCHATZ	juin 2024	(36)	EUR	105,64	(5 580 441)	(2)
(21 884 730)	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	juin 2024	(197)	CAD	111,09	(21 916 250)	(31)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
(335 637)	Obligation d'État position longue	juin 2024	(2)	GBP	97,96	(336 082)	–
(14 867 480)	Mini-DAX	mars 2024	(116)	EUR	17 475,77	(15 099 084)	(232)
(17 754 286)	Indice OMX Stockholm 30	mars 2024	(573)	SEK	2 366,73	(18 431 457)	(677)
(8 674 426)	Indice S&P/TSX 60	mars 2024	(34)	CAD	1 275,65	(8 776 080)	(102)
(14 064 792)	Indice SET50	mars 2024	(2 150)	THB	864,39	(13 562 229)	503
(14 612 979)	Indice FTSE/JSE Top 40 d'Afrique du Sud	mars 2024	(298)	ZAR	69 301,60	(13 963 824)	649
(13 152 700)	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	juin 2024	(110)	CAD	119,57	(13 185 700)	(33)
(11 505 071)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	juin 2024	(67)	USD	126,53	(11 627 552)	(122)
(2 990 599)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	juin 2024	(20)	USD	110,18	(2 997 605)	(7)
(1 595 367)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	juin 2024	(11)	USD	106,87	(1 595 966)	(1)
176 682 094	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					182 192 182	5 510

Au 29 février 2024, un montant de 20 047 148 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 11)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/15	AUD	15 050 000	CAD	13 435 135	0,893	0,882	(156)
1	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/15	AUD	885 000	CAD	789 355	0,892	0,882	(8)
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/15	AUD	145 000	CAD	129 745	0,895	0,882	(2)
1	Banque de Montréal	A-1	2024/03/15	CAD	206 556	AUD	235 000	1,138	1,133	(1)
1	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/15	CAD	499 912	AUD	560 000	1,120	1,133	6
1	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/15	CAD	124 978	AUD	140 000	1,120	1,133	1
1	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/15	CAD	1 376 149	AUD	1 560 000	1,134	1,133	–
1	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/15	CAD	390 548	AUD	440 000	1,127	1,133	2
1	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/15	CAD	308 687	AUD	345 000	1,118	1,133	4
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/15	CAD	426 800	AUD	475 000	1,113	1,133	8
1	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/15	CAD	13 248 323	AUD	14 705 000	1,110	1,133	274
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/06	BRL	1 700 000	USD	343 386	0,202	0,201	(2)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	BRL	146 745 000	USD	29 599 351	0,202	0,201	(117)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	BRL	113 775 000	USD	22 949 104	0,202	0,201	(90)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	BRL	3 755 000	USD	756 675	0,202	0,201	(2)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	BRL	3 295 000	USD	658 693	0,200	0,201	5
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	BRL	780 000	USD	158 910	0,204	0,201	(3)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	BRL	630 000	USD	126 952	0,202	0,201	–
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	BRL	23 440 000	USD	4 687 288	0,200	0,201	37
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	BRL	23 350 000	USD	4 710 510	0,202	0,201	(19)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	BRL	20 205 000	USD	4 090 164	0,202	0,201	(36)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	BRL	17 705 000	USD	3 618 582	0,204	0,201	(78)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	BRL	2 840 000	USD	567 914	0,200	0,201	4
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	BRL	1 590 000	USD	318 573	0,200	0,201	2
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/06/06	BRL	194 745 000	USD	38 882 123	0,200	0,199	(89)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/06/06	BRL	117 580 000	USD	23 475 622	0,200	0,199	(54)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	USD	39 243 325	BRL	194 745 000	4,962	4,972	103
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	USD	23 693 703	BRL	117 580 000	4,963	4,972	62
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	USD	7 931 081	BRL	39 320 000	4,958	4,972	31
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	USD	759 526	BRL	3 755 000	4,944	4,972	6
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/06	USD	220 805	BRL	1 080 000	4,891	4,972	5
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	USD	347 866	BRL	1 730 000	4,973	4,972	–
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/06	USD	323 893	BRL	1 600 000	4,940	4,972	3
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/06/06	USD	749 711	BRL	3 755 000	5,009	5,017	2
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/06/06	USD	125 784	BRL	630 000	5,009	5,017	–
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/06/06	USD	663 167	BRL	3 330 000	5,021	5,017	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/05/31	CHF	6 775 000	CAD	10 492 261	1,549	1,548	(8)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/05/31	CHF	10 695 000	CAD	16 649 931	1,557	1,548	(99)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/05/31	CHF	535 000	CAD	829 241	1,550	1,548	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/05/31	CAD	87 086 920	CHF	56 245 000	0,646	0,646	45
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/05/31	CAD	14 941 573	CHF	9 650 000	0,646	0,646	8
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/05/31	CAD	10 900 381	CHF	7 040 000	0,646	0,646	6
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/04/29	CLP	498 480 000	USD	506 740	0,001	0,001	11
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/04/29	CLP	372 865 000	USD	383 709	0,001	0,001	2
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/29	CLP	434 120 000	USD	443 631	0,001	0,001	6
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/29	CLP	279 985 000	USD	294 309	0,001	0,001	(7)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/29	CLP	10 041 015 000	USD	11 072 776	0,001	0,001	(953)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/29	CLP	6 527 985 000	USD	7 198 766	0,001	0,001	(619)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/04/29	USD	233 589	CLP	226 600 000	970,080	968,266	(1)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/08	CNY	6 685 000	CAD	1 263 447	0,189	0,189	–
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/08	CNY	4 920 000	CAD	935 541	0,190	0,189	(6)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CNY	5 645 000	CAD	1 068 906	0,189	0,189	(2)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CNY	4 025 000	CAD	755 187	0,188	0,189	5
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CNY	3 920 000	CAD	743 720	0,190	0,189	(3)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/08	CNY	2 210 000	CAD	413 579	0,187	0,189	4
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CNY	72 650 000	CAD	13 588 049	0,187	0,189	141
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CNY	3 820 000	CAD	716 151	0,187	0,189	6
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/08	CNY	5 455 000	CAD	1 024 263	0,188	0,189	7
	Banque de Montréal	A-1	2024/03/08	CAD	901 647	CNY	4 810 000	5,335	5,292	(7)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
										Contrepartie
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CAD	1 171 231	CNY	6 270 000	5,353	5,292	(14)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CAD	879 544	CNY	4 675 000	5,315	5,292	(4)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CAD	265 022	CNY	1 415 000	5,339	5,292	(2)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CAD	82 206 009	CNY	430 965 000	5,243	5,292	765
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CAD	15 267 525	CNY	80 040 000	5,242	5,292	142
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CAD	12 773 712	CNY	68 270 000	5,345	5,292	(128)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CAD	861 991	CNY	4 595 000	5,331	5,292	(6)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/08	CAD	806 923	CNY	4 320 000	5,354	5,292	(9)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/08	CAD	871 768	CNY	4 645 000	5,328	5,292	(6)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/29	COP	85 501 645 000	USD	21 497 950	0,000251	0,000252	109
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/29	COP	42 083 705 000	USD	10 581 239	0,000251	0,000252	54
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/29	COP	20 506 470 000	USD	5 121 023	0,000250	0,000252	74
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/29	COP	1 412 500 000	USD	355 149	0,000251	0,000252	2
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/29	COP	1 291 760 000	USD	320 000	0,000248	0,000252	8
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/29	USD	482 527	COP	1 919 105 000	3 977,200	3 962,319	(2)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/05/16	CZK	282 180 000	CAD	16 337 674	0,058	0,058	(26)
2	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/05/16	CAD	16 063 073	CZK	282 180 000	17,567	17,299	(249)
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/05/16	CAD	171 516	CZK	2 970 000	17,316	17,299	–
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/17	EUR	3 235 000	CAD	4 754 156	1,470	1,469	(3)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	EUR	2 380 000	CAD	3 460 960	1,454	1,469	34
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	EUR	1 395 000	CAD	2 031 085	1,456	1,469	18
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	EUR	320 000	CAD	470 007	1,469	1,469	–
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	EUR	185 000	CAD	271 723	1,469	1,469	–
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/17	EUR	13 215 000	CAD	19 345 306	1,464	1,469	62
3	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/17	EUR	9 760 000	CAD	14 194 651	1,454	1,469	139
3	Banque de Montréal	A-1	2024/04/17	CAD	9 834 655	EUR	6 715 000	0,683	0,681	(27)
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/17	CAD	15 438 148	EUR	10 505 000	0,680	0,681	11
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/17	CAD	6 293 362	EUR	4 260 000	0,677	0,681	37
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/17	CAD	2 150 736	EUR	1 475 000	0,686	0,680	(15)
3	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/17	CAD	19 772 509	EUR	13 450 000	0,680	0,681	20
3	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/17	CAD	13 135 120	EUR	8 935 000	0,680	0,681	13
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	CAD	9 894 200	EUR	6 795 000	0,687	0,681	(85)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	CAD	869 955	EUR	595 000	0,684	0,681	(4)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	CAD	719 923	EUR	495 000	0,688	0,681	(7)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	CAD	389 224	EUR	265 000	0,681	0,681	–
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	CAD	334 874	EUR	230 000	0,687	0,681	(3)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/17	CAD	19 331 121	EUR	13 140 000	0,680	0,681	34
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/17	CAD	13 653 331	EUR	9 380 000	0,687	0,681	(122)
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/17	CAD	1 302 047	EUR	885 000	0,680	0,681	2
3	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/17	CAD	1 412 204	EUR	970 000	0,687	0,681	(12)
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/05/31	CAD	856 325	GBP	500 000	0,584	0,584	–
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/05/31	CAD	231 208	GBP	135 000	0,584	0,584	–
5	Banque de Montréal	A-1	2024/03/08	HKD	5 040 000	CAD	870 302	0,173	0,173	3
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	HKD	1 345 000	CAD	230 289	0,171	0,173	3
5	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/08	CAD	802 814	HKD	4 660 000	5,805	5,769	(5)
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CAD	1 333 528	HKD	7 765 000	5,823	5,769	(13)
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CAD	664 040	HKD	3 855 000	5,805	5,769	(4)
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/08	CAD	299 679	HKD	1 745 000	5,823	5,769	(3)
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/08	CAD	14 266 649	HKD	82 635 000	5,792	5,769	(58)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	HUF	178 130 000	CAD	659 985	0,004	0,004	2
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/24	HUF	227 790 000	CAD	853 490	0,004	0,004	(7)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/24	HUF	163 460 000	CAD	622 232	0,004	0,004	(14)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/24	CAD	914 513	HUF	246 700 000	269,761	268,951	(3)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/24	CAD	35 668	HUF	9 370 000	262,700	268,951	1
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	IDR	11 698 285 000	USD	741 344	0,000063	0,000064	4
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	IDR	8 097 460 000	USD	522 131	0,000064	0,000064	(10)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	IDR	6 189 550 000	USD	394 904	0,000064	0,000064	(2)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/28	IDR	10 598 990 000	USD	673 046	0,000064	0,000064	2
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/28	IDR	794 654 370 000	USD	51 188 104	0,000064	0,000064	(872)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/28	IDR	168 813 635 000	USD	10 874 224	0,000064	0,000064	(185)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/28	IDR	125 446 020 000	USD	8 080 675	0,000064	0,000064	(138)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/28	IDR	8 739 965 000	USD	568 084	0,000065	0,000064	(16)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/28	IDR	4 505 555 000	USD	287 182	0,000064	0,000064	(1)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	USD	759 855	IDR	11 876 845 000	15 630,420	15 721,502	6
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	USD	670 713	IDR	10 344 680 000	15 423,410	15 721,502	17
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	USD	598 516	IDR	9 415 390 000	15 731,230	15 721,502	–
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	USD	577 364	IDR	8 984 410 000	15 561,090	15 721,502	8
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	USD	558 565	IDR	8 778 850 000	15 716,790	15 721,502	–
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/28	USD	747 294	IDR	11 816 205 000	15 811,980	15 721,502	(6)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/12	INR	54 810 000	USD	659 134	0,012	0,012	2
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/12	INR	34 270 000	USD	412 488	0,012	0,012	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	867 165 000	USD	10 385 831	0,012	0,012	93
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	602 765 000	USD	7 255 498	0,012	0,012	16
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	57 370 000	USD	689 220	0,012	0,012	3
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	52 925 000	USD	638 066	0,012	0,012	–
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	49 975 000	USD	599 959	0,012	0,012	3
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	41 840 000	USD	503 665	0,012	0,012	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	22 530 000	USD	271 237	0,012	0,012	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	16 680 000	USD	200 590	0,012	0,012	1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
										Contrepartie
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	INR	13 980 000	USD	167 806	0,012	0,012	1
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/12	INR	3 535 250 000	USD	42 281 863	0,012	0,012	461
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/12	INR	807 695 000	USD	9 697 383	0,012	0,012	55
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/12	INR	695 405 000	USD	8 317 098	0,012	0,012	91
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/12	INR	38 435 000	USD	461 627	0,012	0,012	2
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/12	USD	824 688	INR	68 590 000	83,171	82,945	(3)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	688 629	INR	57 370 000	83,311	82,945	(4)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	627 450	INR	52 030 000	82,923	82,945	-
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	559 373	INR	46 390 000	82,932	82,945	-
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	526 425	INR	43 745 000	83,098	82,945	(1)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	514 163	INR	42 930 000	83,495	82,945	(5)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	435 208	INR	36 400 000	83,638	82,945	(5)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	418 513	INR	34 950 000	83,510	82,945	(4)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	323 059	INR	27 020 000	83,638	82,945	(4)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/12	USD	255 446	INR	21 260 000	83,227	82,945	(1)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/12	USD	777 457	INR	64 720 000	83,246	82,945	(4)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/03/12	USD	547 544	INR	45 835 000	83,710	82,945	(7)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/05/31	CAD	3 515 050	JPY	386 910 000	110,072	109,084	(32)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/05/31	CAD	209 726	JPY	23 085 000	110,072	109,084	(2)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/05/31	KRW	22 600 495 000	USD	17 094 262	0,001	0,001	(119)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/16	MXN	85 555 000	CAD	6 625 894	0,077	0,079	134
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/16	MXN	20 430 000	CAD	1 612 958	0,079	0,079	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/16	MXN	8 550 000	CAD	657 313	0,077	0,079	18
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/16	MXN	534 125 000	CAD	41 457 938	0,078	0,079	743
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/16	MXN	7 870 000	CAD	610 857	0,078	0,079	11
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/16	MXN	4 700 000	CAD	365 275	0,078	0,079	6
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/16	MXN	5 215 000	CAD	404 267	0,078	0,079	8
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/16	CAD	392 143	MXN	5 060 000	12,903	12,657	(8)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/16	CAD	2 221 439	MXN	28 620 000	12,884	12,657	(40)
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/12	MYR	26 965 000	USD	5 837 844	0,216	0,211	(210)
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/12	MYR	4 860 000	USD	1 019 167	0,210	0,211	7
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/12	MYR	915 000	USD	194 185	0,212	0,211	(2)
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/12	USD	5 908 031	MYR	27 880 000	4,719	4,745	43
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/12	USD	701 451	MYR	3 240 000	4,619	4,745	25
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/12	USD	313 031	MYR	1 475 000	4,712	4,745	3
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/29	NOK	2 305 000	CAD	293 055	0,127	0,128	2
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/29	NOK	100 610 000	CAD	12 965 666	0,129	0,128	(103)
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/17	PLN	29 775 000	CAD	9 979 966	0,335	0,339	128
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	PLN	20 050 000	CAD	6 718 584	0,335	0,339	88
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	PLN	1 265 000	CAD	426 961	0,338	0,339	2
8	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/17	PLN	28 695 000	CAD	9 650 406	0,336	0,339	91
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/17	CAD	10 042 907	PLN	29 560 000	2,943	2,946	8
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	CAD	16 391 906	PLN	48 960 000	2,987	2,946	(228)
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/17	CAD	540 293	PLN	1 620 000	2,998	2,946	(10)
8	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/17	CAD	13 573 458	PLN	40 360 000	2,973	2,946	(127)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/29	SEK	49 330 000	CAD	6 422 500	0,130	0,131	46
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/29	SEK	128 875 000	CAD	16 701 030	0,130	0,131	197
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/29	SEK	75 620 000	CAD	9 798 789	0,130	0,131	117
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/29	SEK	3 170 000	CAD	408 718	0,129	0,131	7
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/29	SEK	101 065 000	CAD	13 101 638	0,130	0,131	150
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/29	CAD	1 059 762	SEK	8 055 000	7,601	7,626	4
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/29	CAD	910 277	SEK	6 945 000	7,630	7,626	-
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/29	CAD	366 221	SEK	2 825 000	7,714	7,626	(4)
	Banque de Montréal	A-1	2024/03/22	SGD	515 000	CAD	516 835	1,004	1,009	3
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/22	SGD	240 000	CAD	241 553	1,006	1,009	1
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/22	CAD	9 844 055	SGD	9 845 000	1,000	0,991	(91)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/22	CAD	14 843 726	SGD	14 775 000	0,995	0,991	(67)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/22	CAD	241 116	SGD	240 000	0,995	0,991	(1)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/22	CAD	6 534 967	SGD	6 530 000	0,999	0,991	(55)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/22	CAD	306 693	SGD	305 000	0,994	0,991	(1)
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/03/01	THB	424 350 000	CAD	15 959 007	0,038	0,038	99
9	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/01	THB	354 345 000	CAD	13 911 359	0,039	0,038	(503)
9	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/01	THB	26 075 000	CAD	1 012 790	0,039	0,038	(26)
9	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/01	THB	11 030 000	CAD	425 130	0,039	0,038	(8)
9	Banque de Montréal	A-1	2024/03/01	CAD	574 220	THB	15 140 000	26,366	26,427	1
9	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/01	CAD	789 871	THB	20 465 000	25,909	26,427	15
9	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/01	CAD	478 407	THB	12 795 000	26,745	26,427	(6)
9	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/01	CAD	361 872	THB	9 510 000	26,280	26,427	2
9	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/01	CAD	16 216 277	THB	413 055 000	25,472	26,427	586
9	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/01	CAD	13 441 596	THB	344 835 000	25,654	26,427	393
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/06/04	CAD	16 021 067	THB	424 350 000	26,487	26,259	(139)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/19	TRY	148 325 000	CAD	6 256 681	0,042	0,043	76
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/19	TRY	143 155 000	CAD	6 090 649	0,043	0,043	21
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/19	TRY	70 955 000	CAD	3 021 406	0,043	0,043	8
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/19	TRY	9 565 000	CAD	405 891	0,042	0,043	2
	Banque de Montréal	A-1	2024/05/07	TWD	10 755 000	USD	342 843	0,032	0,032	(2)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/05/07	USD	19 823 158	TWD	612 040 000	30,875	31,519	549
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/05/07	USD	11 113 522	TWD	343 130 000	30,875	31,519	308
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/05/07	USD	382 302	TWD	11 905 000	31,140	31,519	6

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devises		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)		
				Devises achetées	Devises vendues					
	Banque de Montréal	A-1	2024/04/24	USD	7 875 000	CAD	10 608 759	1,347	1,356	71
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/24	USD	12 210 000	CAD	16 376 931	1,341	1,356	181
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/24	USD	7 370 000	CAD	9 895 603	1,343	1,356	99
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/24	USD	4 270 000	CAD	5 747 932	1,346	1,356	43
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/24	USD	215 000	CAD	289 416	1,346	1,356	2
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/24	USD	92 285 000	CAD	124 261 476	1,346	1,356	886
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/24	USD	39 025 000	CAD	52 547 045	1,346	1,356	375
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/04/24	USD	10 404 373	CAD	14 009 456	1,346	1,356	100
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/04/24	USD	8 160 000	CAD	10 938 888	1,341	1,356	127
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/04/24	USD	4 345 000	CAD	5 840 332	1,344	1,356	52
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/04/24	USD	1 645 000	CAD	2 211 127	1,344	1,356	20
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	USD	10 615 000	CAD	14 285 879	1,346	1,356	109
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	USD	1 895 000	CAD	2 570 941	1,357	1,356	(1)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	USD	1 750 000	CAD	2 345 140	1,340	1,356	28
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/24	USD	4 860 000	CAD	6 534 970	1,345	1,356	56
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/24	USD	455 000	CAD	615 304	1,352	1,356	2
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/24	USD	10 680 000	CAD	14 460 998	1,354	1,356	22
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/24	USD	600 000	CAD	806 735	1,345	1,356	7
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/24	USD	115 000	CAD	154 624	1,345	1,356	1
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/24	USD	4 385 000	CAD	5 914 444	1,349	1,356	32
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/24	USD	1 215 000	CAD	1 625 585	1,338	1,356	22
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/24	USD	620 000	CAD	837 180	1,350	1,356	4
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/03/28	CAD	20 860 296	USD	15 450 000	0,741	0,737	(100)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/03/28	CAD	1 667 474	USD	1 235 000	0,741	0,737	(8)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/28	CAD	1 500 551	USD	1 105 000	0,736	0,737	1
	Banque de Montréal	A-1	2024/04/24	CAD	2 410 030	USD	1 790 000	0,743	0,737	(17)
	Banque de Montréal	A-1	2024/04/24	CAD	492 739	USD	365 000	0,741	0,737	(2)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/24	CAD	4 845 382	USD	3 585 000	0,740	0,737	(16)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/24	CAD	639 407	USD	475 000	0,743	0,737	(5)
	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2024/04/24	CAD	368 850	USD	275 000	0,746	0,737	(4)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	CAD	7 256 302	USD	5 380 000	0,741	0,737	(40)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	CAD	6 884 204	USD	5 130 000	0,745	0,737	(73)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	CAD	4 971 939	USD	3 665 000	0,737	0,737	2
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	CAD	1 159 976	USD	855 000	0,737	0,737	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	CAD	991 057	USD	735 000	0,742	0,737	(6)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/04/24	CAD	976 752	USD	720 000	0,737	0,737	-
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/24	CAD	19 595 795	USD	14 550 000	0,743	0,737	(135)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/04/24	CAD	1 068 330	USD	790 000	0,739	0,737	(3)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/04/24	CAD	1 125 408	USD	835 000	0,742	0,737	(7)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/04/24	CAD	940 120	USD	700 000	0,745	0,737	(9)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/01	ZAR	216 220 000	CAD	15 532 934	0,072	0,071	(233)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/01	ZAR	140 805 000	CAD	10 115 229	0,072	0,071	(152)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/01	ZAR	80 150 000	CAD	5 656 396	0,071	0,071	15
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/01	ZAR	54 215 000	CAD	3 826 095	0,071	0,071	10
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/03/01	ZAR	86 630 000	CAD	6 187 446	0,071	0,071	(58)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/06/03	ZAR	227 435 000	CAD	15 899 498	0,070	0,070	45
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/06/03	ZAR	175 400 000	CAD	12 261 841	0,070	0,070	35
	Banque de Montréal	A-1	2024/03/01	CAD	414 700	ZAR	5 720 000	13,793	14,133	10
	Banque de Montréal	A-1	2024/03/01	CAD	146 516	ZAR	2 045 000	13,957	14,133	2
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/01	CAD	5 610 951	ZAR	78 105 000	13,920	14,133	84
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/03/01	CAD	3 894 728	ZAR	54 215 000	13,920	14,133	59
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/01	CAD	1 975 105	ZAR	27 825 000	14,088	14,133	6
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/03/01	CAD	511 982	ZAR	7 275 000	14,209	14,133	(3)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/01	CAD	16 050 685	ZAR	227 435 000	14,170	14,133	(42)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/03/01	CAD	12 378 439	ZAR	175 400 000	14,170	14,133	(33)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/06/03	CAD	15 855 084	ZAR	227 435 000	14,345	14,264	(90)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/06/03	CAD	5 603 116	ZAR	80 150 000	14,305	14,264	(15)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/06/03	CAD	3 790 055	ZAR	54 215 000	14,305	14,264	(10)

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme

2 206

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Actifs et passifs dérivés – swaps (notes 2j et 12)

	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
Swaps sur défaillance – de gré à gré						
Paye tous les trimestres (dès le 2023/06/20) un taux fixe de 1,00 % du notional. Ne reçoit un paiement qu'en cas de défaut de CDX NA IG 40.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 000 000	2028/06/20	(29)
(29)						
Swaps de taux d'intérêt – de gré à gré						
Paye tous les ans (dès le 2024/08/14) un taux fixe de 3,20 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/11/14) un taux variable basé sur le Stockholm Interbank Offered Rates 3 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	97 030 000	2033/08/14	(622)
Paye tous les ans (dès le 2024/08/14) un taux fixe de 4,74 % et reçoit tous les semestres (dès le 2024/02/14) un taux variable basé sur le Warsaw Interbank Bid/Offered Rates.	Goldman Sachs International	A-1	1	31 850 000	2033/08/14	(164)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
Paye tous les ans (dès le 2024/08/14) un taux fixe de 7,07 % et reçoit tous les semestres (dès le 2024/02/14) un taux variable basé sur l'indice National Bank of Hungary Budapest Interbank Offered Rates 6 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	2 878 000 000	2033/08/14	(1 068)
Paye tous les ans (dès le 2024/09/09) un taux fixe de 6,93 % et reçoit tous les semestres (dès le 2024/03/07) un taux variable basé sur l'indice National Bank of Hungary Budapest Interbank Offered Rates 6 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	977 500 000	2033/09/07	(98)
Paye tous les ans (dès le 2025/03/03) un taux fixe de 3,47 % et reçoit tous les semestres (dès le 2024/09/02) un taux basé sur le Czech Interbank Offered Rates 6 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	312 810 000	2029/03/01	(25)
Paye tous les 28 jours (dès le 2023/10/16) un taux variable basé sur le Mexico Interbank TIE 28 Day et reçoit tous les 28 jours (dès le 2023/10/16) un taux fixe de 8,99 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	170 000 000	2033/09/05	286
Paye tous les 28 jours (dès le 2023/11/09) un taux fixe de 9,42 % et reçoit tous les 28 jours (dès le 2023/11/09) un taux variable basé sur le Mexico Interbank TIE 28 Day.	Goldman Sachs International	A-1	1	142 400 000	2043/09/17	(793)
Paye tous les 28 jours (dès le 2023/11/28) un taux fixe de 9,79 % et reçoit tous les 28 jours (dès le 2023/11/28) un taux variable basé sur le Mexico Interbank TIE 28 Day.	Goldman Sachs International	A-1	1	289 000 000	2028/10/24	(875)
Paye tous les 28 jours (dès le 2023/11/28) un taux variable basé sur le Mexico Interbank TIE 28 Day et reçoit tous les 28 jours (dès le 2023/11/28) un taux fixe de 10,68 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	631 600 000	2025/10/28	480
Paye tous les trimestres (dès le 2023/11/10) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur l'indice Bank Negara Malaysia Kilbor Interbank Offered Rate Fixing 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/11/10) un taux fixe de 3,89 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	35 500 000	2033/08/10	–
Paye tous les trimestres (dès le 2023/11/10) un taux variable basé sur le SAFE South Africa Johannesburg Interbank Agreed Rate 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/11/10) un taux fixe de 9,30 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	154 870 000	2033/08/10	(89)
Paye tous les trimestres (dès le 2023/11/14) un taux fixe de 8,03 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/11/14) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur le taux de référence interbancaire nominal à un jour IBR de la Colombie.	Goldman Sachs International	A-1	1	34 000 000 000	2033/08/14	(312)
Paye tous les trimestres (dès le 2023/11/17) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur le Thai Overnight Repurchase Rate et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/11/17) un taux fixe de 2,77 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	282 500 000	2033/08/15	216
Paye tous les trimestres (dès le 2024/02/01) un taux fixe de 9,10 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2024/02/01) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur le taux de référence interbancaire nominal à un jour IBR de la Colombie.	Goldman Sachs International	A-1	1	56 400 000 000	2028/11/01	(1 213)
Paye tous les trimestres (dès le 2024/02/01) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur le taux de référence interbancaire nominal à un jour IBR de la Colombie et reçoit tous les trimestres (dès le 2024/02/01) un taux fixe de 9,96 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	121 600 000 000	2025/11/01	813
Paye tous les semestres (dès le 2024/03/07) un taux variable basé sur l'indice National Bank of Hungary Budapest Interbank Offered Rates 6 Month et reçoit tous les ans (dès le 2024/09/09) un taux fixe de 7,24 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 717 500 000	2028/09/07	143
Paye tous les semestres (dès le 2024/05/03) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur le Financial Benchmarks India Overnight Mumbai Interbank Outright Rate et reçoit tous les semestres (dès le 2024/05/03) un taux fixe de 6,67 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	878 000 000	2033/11/03	237
Paye tous les semestres (dès le 2024/06/07) un taux fixe de 5,02 % et reçoit tous les semestres (dès le 2024/06/07) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur l'indice Camara Promedio Interbank Overnight du Chili.	Goldman Sachs International	A-1	1	8 800 000 000	2033/12/07	206
Paye tous les semestres (dès le 2024/09/02) un taux variable basé sur le Warsaw Interbank Bid/Offered Rates et reçoit tous les ans (dès le 2025/03/03) un taux fixe de 4,77 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	56 360 000	2029/03/01	(25)
(2 903)						
Swaps sur le rendement total – de gré à gré						
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs EUR 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de -0,05 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	640 014	2024/09/23	(35)
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs EUR 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de -0,05 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	2 579 974	2024/09/23	30
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs USD 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de -0,05 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	2 749 954	2024/09/23	137
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs USD 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de -0,05 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	749 950	2024/09/23	–
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux variable basé sur le rendement du Goldman Sachs Adaptive Congestion Strategy et paye à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux fixe de 0,00 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 599 960	2024/10/25	11
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux variable basé sur le rendement du Goldman Sachs Adaptive Congestion Strategy et paye à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux fixe de 0,00 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 199 977	2024/10/25	(17)
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/11/04) un taux variable basé sur le rendement du taux de financement à un jour garanti SOFR des États-Unis, majoré de 35 pnb et paye à l'échéance (dès le 2024/10/31) un taux variable basé sur le rendement de l'indice de rendement global net en \$ US MSCI Brésil.	Goldman Sachs International	A-1	1	10 853 953	2024/10/31	(3 482)
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/12/16) un taux variable basé sur le rendement du iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF et paye à l'échéance (dès le 2024/12/16) un taux variable basé sur le rendement du taux ICAP des fonds fédéraux des États-Unis, majoré de 60 pnb.	Goldman Sachs International	A-1	1	4 395 078	2024/12/16	(77)
(3 433)						
Actifs et passifs dérivés – swaps						(6 365)

Au 29 février 2024, un montant de 16 120 000 \$ était déposé à titre de marge des swaps.

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des swaps détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 29 février 2024 et 31 août 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 29 février 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	12 074 \$	– \$	12 074 \$	(6 941) \$	– \$	5 133 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(16 233)	–	(16 233)	6 941	–	(9 292)
Total	(4 159) \$	– \$	(4 159) \$	– \$	– \$	(4 159) \$
Au 31 août 2023						
Actifs dérivés de gré à gré	18 647 \$	– \$	18 647 \$	(12 060) \$	– \$	6 587 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(17 006)	–	(17 006)	12 060	–	(4 946)
Total	1 641 \$	– \$	1 641 \$	– \$	– \$	1 641 \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Effet de levier (note 5)

Un effet de levier se produit lorsque le montant de l'exposition notionnelle du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieur au montant investi. L'exposition est la somme de ce qui suit :

- l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt;
- la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert; et
- la valeur notionnelle totale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés visés utilisés à des fins de couverture.

Le tableau suivant présente les niveaux d'exposition minimale et maximale du Fonds aux sources de levier et la date à laquelle ces niveaux ont été atteints pendant les périodes de six mois closes les 29 février 2024 et 28 février 2023.

	29 février 2024		28 février 2023	
	% de l'actif net	Date de réalisation	% de l'actif net	Date de réalisation
Ratio d'effet de levier maximal	294,8 %	13 septembre 2023	299,6 %	6 octobre 2022
Ratio d'effet de levier minimal	203,1 %	16 octobre 2023	171,6 %	1 ^{er} septembre 2022

Au cours de la période de six mois close le 29 février 2024, l'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier pour atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Le recours aux dérivés par le Fonds a été l'unique source de levier au cours de la période de six mois close le 29 février 2024.

Au cours de la période de six mois close le 28 février 2023, l'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier pour atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Le recours aux dérivés par le Fonds a été l'unique source de levier au cours de la période de six mois close le 28 février 2023.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : La Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC (désignée le *Fonds*) cherche à obtenir un rendement absolu positif dépassant le rendement des Bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada sur une période continue de trois ans, peu importe la conjoncture économique, en gérant activement un portefeuille diversifié comprenant une exposition directe et indirecte à des placements surtout dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des produits de base, des devises et des instruments dérivés.

Stratégies de placement : Le Fonds vise à atteindre, sur une période continue de trois ans, un rendement annualisé supérieur de 5 % au rendement des Bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada (sans déduction des frais et des charges) et tente d'atteindre une volatilité annualisée, dans des conditions normales de marché, dont le niveau correspond généralement à la moitié de la volatilité des titres mondiaux représentés par l'indice mondial MSCI tous pays (\$ CA), laquelle est mesurée au cours de la même période continue de trois ans.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Risque de concentration aux 29 février 2024 et 31 août 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 29 février 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions internationales	
États-Unis	0,2
Obligations internationales	
Bésil	1,5
Colombie	1,0
Afrique du Sud	2,8
Placements à court terme	77,0
Marge	15,0
Actifs (passifs) dérivés	0,2
Autres actifs, moins les passifs	2,3
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 29 février 2024 et 31 août 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	29 février 2024	31 août 2023
AAA	69,2	44,3
AA	4,3	8,4
A	8,7	19,4
BBB	1,2	5,9
Inférieur à BBB	2,3	4,3
Non noté	0,7	—
Total	86,4	82,3

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 29 février 2024 et 31 août 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 29 février 2024

Devise (note 2p)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
INR	104 120	17,9	
IDR	94 013	16,2	
BRL	87 471	15,0	
COP	53 541	9,2	
MXN	51 464	8,9	
SEK	44 470	7,6	
CLP	25 313	4,4	
KRW	23 300	4,0	
TRY	15 883	2,7	
ZAR	14 551	2,5	
NOK	13 158	2,3	
JPY	(3 555)	(0,6)	
HKD	(14 677)	(2,5)	
THB	(14 790)	(2,5)	
SGD	(31 224)	(5,4)	
TWD	(41 137)	(7,1)	
EUR	(65 025)	(11,2)	
USD	(81 445)	(14,0)	
CHF	(85 007)	(14,6)	
CNY	(94 615)	(16,3)	

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2023

Devise (note 2p)	Risque de change total* (en milliers de dollars)		% de l'actif net
INR	79 311	12,8	
IDR	70 217	11,3	
COP	44 928	7,2	
BRL	40 477	6,5	
HUF	31 818	5,1	
JPY	28 378	4,6	
MYR	18 608	3,0	
ILS	10 966	1,8	
AUD	10 649	1,7	
CLP	10 434	1,7	
ZAR	10 417	1,7	
MXN	9 400	1,5	
USD	(6 769)	(1,1)	
CZK	(9 529)	(1,5)	
SGD	(9 701)	(1,6)	
HKD	(10 389)	(1,7)	
THB	(10 509)	(1,7)	
CHF	(25 005)	(4,0)	
TWD	(42 253)	(6,8)	
CNY	(58 341)	(9,4)	
EUR	(61 014)	(9,8)	

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	948	1 342

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	29 février 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
1 an à 3 ans	5 380	63
3 ans à 5 ans	3 236	15 550
Plus de 5 ans	5 918	16 451
Total	14 534	32 064

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	29 février 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	191	564

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 29 février 2024 et 31 août 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de série A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	29 février 2024	31 août 2023
Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	21 099	2 943

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 29 février 2024 et 31 août 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 29 février 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe – position acheteur	–	17 437	–	17 437
Placements à court terme	–	485 072	–	485 072
Actions – position acheteur	–	13 584	–	13 584
Actifs dérivés	8 144	12 074	–	20 218
Total des actifs financiers	8 144	528 167	–	536 311
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(3 184)	(16 249)	–	(19 433)
Total des passifs financiers	(3 184)	(16 249)	–	(19 433)
Total des actifs et des passifs financiers	4 960	511 918	–	516 878

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe – position acheteur	–	32 733	–	32 733
Placements à court terme	–	478 030	–	478 030
Actions – position acheteur	1 457	–	–	1 457
Actifs dérivés	4 005	18 647	–	22 652
Total des actifs financiers	5 462	529 410	–	534 872
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(4 684)	(17 018)	–	(21 702)
Total des passifs financiers	(4 684)	(17 018)	–	(21 702)
Total des actifs et des passifs financiers	778	512 392	–	513 170

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 31 août 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 29 février 2024 et 31 août 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Pour la période close le 31 août 2023, le Fonds ne détenait pas de placements importants de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

Au 29 février 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	82 093	–	82 093	–	82 093
Ventes	(111 702)	–	(111 702)	–	(111 702)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(52 484)	–	(52 484)	–	(52 484)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	82 093	–	82 093	–	82 093
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période					
	–	–	–	–	–

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Fonds communs de placement non traditionnels CIBC — Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs de placement non traditionnels CIBC (désignés individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) consistent en la Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC et la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC.

La Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC est une fiducie de fonds communs de placement et la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC est une fiducie d'investissement à participation unitaire, constituées en vertu des lois de l'Ontario et régies aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent de transfert des Fonds.

Les Fonds ont émis quatre séries de parts et chaque série peut émettre un nombre illimité de parts. Les Fonds offrent actuellement des parts des séries A, F, S et O.

Chaque série de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative distincte par part est calculée pour chaque série de parts.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum.

Les parts de série F sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de série F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de cette série de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs, des services de répartition d'actifs ou des comptes gérés discrétionnaires offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Le gestionnaire se réserve le droit de fixer un montant minimal pour les placements initiaux ou additionnels dans les parts de série S en tout temps dans le cadre des critères d'approbation. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de série S.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs, comme il est déterminé par le gestionnaire, à son gré, notamment :

- des investisseurs institutionnels ou les fonds distincts qui utilisent une structure de fonds de fonds ou d'autres épargnants admissibles qui ont conclu une convention relative à un compte de parts de série O avec le gestionnaire;
- des investisseurs dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire a conclu des conventions relatives à un compte de parts de série O avec le gestionnaire;
- des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe qui utilise une structure de fonds de fonds.

Le gestionnaire se réserve le droit de fixer un montant minimal pour les placements initiaux ou additionnels dans les parts de série O en tout temps dans le cadre des critères d'approbation. Aucuns frais de gestion ne sont exigibles à l'égard des parts de série O; plutôt, des frais de gestion négociés sont imposés par le gestionnaire directement aux porteurs de parts de série O, ou selon leurs directives. Aucuns frais d'acquisition ne sont payables sur l'acquisition de parts de série O.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par les Fonds au 29 février 2024. Les états de la situation financière sont présentés aux 29 février 2024 et 31 août 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 29 février 2024 et 28 février 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 17 avril 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (désignée l'IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (désigné l'IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes comptables d'information financière (désignées les IFRS). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par chaque Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds.

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les actifs financiers doivent être classés au moment de la comptabilisation initiale dans l'une des catégories ci-dessous en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (désigné le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* des Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs du Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Les Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par le Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes de l'état de la situation financière et à la note 2m.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins d'un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher le Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par le Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.

Notes des états financiers (non audité)

- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés aux Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par les Fonds.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et sur les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net réalisé (perte nette réalisée) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit (perte) sur dérivés.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option position acheteur arrive à échéance, les Fonds subissent une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, les Fonds réalisent un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, les Fonds comptabilisent une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, les Fonds comptabilisent un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à l'inventaire du portefeuille des Fonds, dans le tableau des actifs et passifs dérivés – swaps.

k) Vente à découvert et frais d'emprunt

Les Fonds peuvent effectuer des opérations de vente à découvert. Dans le cadre d'une stratégie de vente à découvert, le conseiller en valeurs détermine les titres dont la valeur devrait baisser. Les Fonds empruntent alors des titres auprès d'un dépositaire ou d'un courtier (désigné l'agent prêteur) et les vendent sur le marché ouvert. Les Fonds doivent racheter les titres à une date ultérieure afin de les retourner à l'agent prêteur. Entre-temps, le produit provenant de l'opération de vente à découvert est déposé auprès de l'agent prêteur, et les Fonds versent à celui-ci des intérêts sur les titres empruntés. Si les Fonds rachètent les titres plus tard à un prix inférieur à celui auquel ils ont vendu les titres empruntés sur le marché ouvert, un profit sera réalisé. Il y aura toutefois une perte si le prix des titres empruntés augmente. Les profits réalisés ou les pertes réalisées sur la vente à découvert de titres sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Le cas échéant, les dividendes et les intérêts payés sur la vente à découvert de titres sont inscrits dans les états du résultat global à titre de charge de dividendes sur les placements vendus à découvert et charge d'intérêt sur les placements vendus à découvert, respectivement.

l) Mises en pension de titres et prises en pension de titres

Les Fonds peuvent conclure des mises en pension de titres et des prises en pension de titres.

Dans le cadre des conventions de mise en pension, les titres sont vendus à une contrepartie par le Fonds qui accepte de racheter les titres de la contrepartie à un prix plus élevé à une date future déterminée. L'écart de prix est présenté à titre de charge d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de vendre le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties acceptables pour le gestionnaire et par la réception de trésorerie à titre de garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur de marché du titre vendu. Toutes les conventions de mise en pension en cours à la fin de la période se trouvent à l'inventaire du portefeuille.

Dans le cadre des conventions de prise en pension, les titres sont achetés par le Fonds d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les conventions de prise en pension en cours à la fin de la période se trouvent à l'inventaire du portefeuille.

m) Prêts de titres

Les Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés du Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres du Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global du Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts du Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par le Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes de bas de tableau des états du résultat global du Fonds.

n) Fonds à séries multiples

Les Fonds ont émis quatre séries de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les frais d'administration fixes et les frais de gestion propres à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque série de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation (sauf les frais du Fonds) des séries A, F et S sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes relativement à ces séries. Les Fonds ne paient pas de frais d'administration fixes relativement aux parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation qui ne sont pas des frais des fonds imputés aux parts de série O des Fonds.

o) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût amorti, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

Notes des états financiers (non audité)

p) Légende des abréviations

Voici les abréviations (désignées la *conversion de devises et autres*) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises

AUD – Dollar australien	DKK – Couronne danoise	JPY – Yen japonais	RUB – Rouble russe
BRL – Réal brésilien	EUR – Euro	KRW – Won sud-coréen	SEK – Couronne suédoise
CAD – Dollar canadien	GBP – Livre sterling	MXN – Peso mexicain	SGD – Dollar de Singapour
CHF – Franc suisse	HKD – Dollar de Hong Kong	MYR – Ringgit malais	THB – Baht thaïlandais
CLP – Peso chilien	HUF – Forint hongrois	NOK – Couronne norvégienne	TRY – Nouvelle livre turque
CNY – Renminbi chinois	IDR – Rupiah indonésienne	NZD – Dollar néo-zélandais	TWD – Dollar de Taiwan
COP – Peso colombien	ILS – Shekel israélien	PHP – Peso philippin	USD – Dollar américain
CZK – Couronne tchèque	INR – Roupie indienne	PLN – Zloty polonais	ZAR – Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	iUnits – Parts indiciaires
CDA – Certificats de dépôt autrichien	LEPOs – Options de vente à bas prix d'exercice
OVC – Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI – Indice Morgan Stanley Capital
FNB – Fonds négocié en Bourse	OPALS – Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
CIÀÉ – Certificat international d'actions étrangères	PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
IPN – Billet de participation internationale	FPI – Fiducie de placement immobilier
iShares – Actions indiciaires	CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères

q) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque série est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans l'état du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) du Fonds correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs du Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débetures et autres titres de créance

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel les Fonds investissent est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par les Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien des Fonds pour lequel, de l'avis du gestionnaire, le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section *Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites à l'état du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés à l'état du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements du Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Effet de levier

Dans le cadre de la stratégie de placement du Fonds, le Fonds peut avoir recours à l'effet de levier pour atteindre le profil risque-rendement cible. Un effet de levier se produit quand l'exposition notionnelle du Fonds aux actifs sous-jacents est plus grande que le montant investi, et il ne peut dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'exposition notionnelle est la somme de ce qui suit :

- i) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt;
- ii) la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert; et
- iii) la valeur notionnelle totale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés utilisés à des fins de couverture.

De plus amples renseignements sur l'utilisation de l'effet de levier par le Fonds, y compris les moments où l'utilisation de l'effet de levier par le Fonds a atteint son plus bas et son plus haut niveau pendant la période de présentation de l'information financière sont présentés à l'*Annexe de l'inventaire du portefeuille* du Fonds.

6. Parts rachetables émises et en circulation

Les Fonds ont émis quatre séries de parts et chaque série peut émettre un nombre illimité de parts. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque série de parts des Fonds. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif des Fonds, à l'exclusion du passif des Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour les Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Fonds, cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 29 février 2024 et 28 février 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

7. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Fonds.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque série de parts du Fonds sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de série O, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire peut également imputer aux Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion. Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement aux séries A, F et S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces séries de parts (désignés les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque série de parts du Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes facturés aux séries A, F et S du Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais des fonds imputés aux parts de série O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation de ces services au Fonds.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Fonds sont responsables des frais du Fonds, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par le Fonds.

Notes des états financiers (non audité)

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par le Fonds relativement aux parts des séries A, F ou S du Fonds. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est au gré du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révisée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par le Fonds dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Lorsque le Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par le Fonds peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

8. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

La Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC est une fiducie de fonds communs de placement et la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC est une fiducie d'investissement à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts du Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés du Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par le Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition de la Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC se termine le 15 décembre et l'année d'imposition de la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

9. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs des Fonds peut se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs des Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global des Fonds.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants.

10. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les frais) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire, d'agent chargé de la tenue des registres, d'agent de transfert et de conseiller en valeurs du Fonds.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement aux parts de série A, de série F et de série S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces séries de parts. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Fonds est présentée dans la note *Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Fonds* des états du résultat global.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs, à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global des Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs qui traite les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par les Fonds, ou une partie des Fonds, pour lesquels GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global des Fonds.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (désignée la *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Les frais de garde, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille sont payés directement à STM CIBC par le gestionnaire, et le gestionnaire reçoit un paiement des Fonds sous forme de frais d'administration fixes. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

11. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

12. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com